

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

La Revue de l'Ostéopathie publie en français des articles originaux.

La présentation des articles est conforme aux Recommendations for the Conduct, Reporting, Editing, and Publication of Scholarly Work in Medical Journals, de l'International Committee of Medical Journal Editors [1], connus sous le nom de Convention de Vancouver.

Tous les articles soumis sont étudiés anonymement par au minimum deux lecteurs choisis pour leur compétence dans le domaine de l'article et/ou des méthodes utilisées (*peer review*). Le comité éditorial se réserve le droit de refuser ou de renvoyer pour modification un manuscrit soumis, parce qu'il n'entre pas dans les domaines de la revue, ou pour des considérations de qualité ou de format. Les corrections, modifications ou compléments sont proposées aux auteurs par le comité éditorial.

Les opinions émises dans les articles publiés sont celles des auteurs ; elles n'engagent pas la responsabilité de *La Revue de l'Ostéopathie*.

TYPES D'ARTICLES PUBLIES

Articles originaux

Les articles originaux sont des comptes-rendus d'expérimentation ou d'études observationnelles évaluant l'efficacité thérapeutique ou les performances diagnostiques. *La Revue de l'Ostéopathie* ne publie pas de cas cliniques isolés. Les séries de cas sont envisageables sous réserve d'être rapportés de manière rigoureuse à la littérature. Les articles originaux sont structurés IMRAD (Introduction, Méthodes, Résultats, Et Discussion), comprennent 30 000 signes au maximum (espaces compris, hors tableaux et références) et plusieurs dizaines de références.

Articles courts

Les articles courts (*Brief Reports*) présentent des protocoles de recherche en cours – sans les parties Résultats et Discussion –, des résultats d'études préliminaires, d'études pilotes ou des versions rédigées de posters acceptés dans un congrès. Pour ce dernier point, l'accord des organisateurs du congrès pour la publication dans *La Revue de l'Ostéopathie* doit être obtenu. Ces articles suivent la même structure IMRAD que les articles originaux (Introduction et Méthodes seulement, pour les protocoles en cours). Ils comprennent 15 000 signes au maximum (espaces compris, hors tableaux et références) et 10 à 20 références.

1 International Committee of Medical Journal Editors. http://www.icmje.org/urm_main.html. Consulté le 19/02/2020.

Revue générale

Les revues générales sont des synthèses de littérature exhaustives portant sur un point précis. Leur présentation suit les mêmes principes que la structure IMRAD, la partie « méthodes » consistant à décrire la stratégie de recherche documentaire. Ces articles comprennent 30 000 signes au maximum (espaces compris) et peuvent comprendre plus de 100 références.

Mises au point

Réalisée par un auteur faisant autorité sur ce domaine, la mise au point analyse, ou actualise un sujet de manière plus limitée qu'une revue générale. La structure de ces articles est plus libre que pour les articles originaux. Les mises au point comprennent 10 000 à 15 000 signes (espaces compris) et quelques dizaines de références.

Articles didactiques ou pédagogiques

La structure des articles didactiques est libre, ils peuvent comprendre 30 000 signes au maximum (espaces compris), présenter de quelques références à plusieurs dizaines, ainsi qu'une bibliographie, pour conseiller les lecteurs sur les éléments de littérature pertinents. Des thèmes variés peuvent être abordés :

- méthodologie de recherche expérimentale ;
- rédaction scientifique ;
- lecture critique ;
- conduite à tenir face à certains motifs de consultation ;
- synthèses de recommandations pour la pratique clinique ;
- méthodologie de recherche documentaire ;
- démarche statistique ;
- sciences de l'éducation appliquées à la formation et à la pédagogie en ostéopathie ;
- etc.

Autres types d'articles

La structure des autres types d'articles est comparable au point précédent : rédaction libre, 10 000 à 30 000 signes au maximum (espaces compris), ils présentent de quelques références à plusieurs dizaines, ainsi qu'une bibliographie, pour conseiller les lecteurs sur les éléments de littérature pertinents. Cette rubrique aborde plusieurs thèmes, sous forme d'essais :

- épistémologie (philosophie des sciences) ;
- neurosciences
- bioéthique ;
- réflexions conceptuelles en relation avec l'ostéopathie ;
- analyse critique d'un article publié dans *La Revue de l'Ostéopathie*. Cette analyse critique est communiquée à l'auteur. L'analyse critique et la réponse de l'auteur sont publiés dans le même numéro ;
- etc.

Certains articles traitent de l'actualité sur la recherche en ostéopathie et les disciplines annexes : biomécanique, rhumatologie, neurologie, imagerie médicale, etc.

FORMAT DU MANUSCRIT

Le manuscrit est dactylographié ou imprimé au recto sur format A4, avec une police « Times New roman » taille 12 en double interligne, non justifié à droite, sans césure des mots en fin de ligne, avec des marges d'au moins 25 mm. Toutes les pages sont numérotées, en commençant par la page de titre, à l'angle supérieur ou inférieur droit de chaque page, avec une pagination X sur Y.

Les citations

Toute citation doit être précisément référencée. Les citations de moins de cinq lignes restent dans le texte entre guillemets. Celles de plus de cinq lignes peuvent être détachées du texte.

Le résumé en français

Pour les articles originaux le résumé doit être structuré et comprendre quatre parties :

- l'état des connaissances sur la problématique et l'hypothèse de l'étude ;
- le matériel clinique ou expérimental et les méthodes utilisées ;
- les résultats chiffrés les plus importants avec leur signification statistique ;
- les éléments de discussion et la conclusion.

Pour les articles courts, dans les cas d'études préliminaires, la structure du résumé est identique à celle des articles originaux. Lorsque le protocole n'est pas réalisé, seules les deux premières parties sont présentées.

Pour les revues générales, le résumé doit être structuré et comprendre quatre parties :

- l'objectif et la justification de l'étude ;
- la stratégie de recherche documentaire ;
- les résultats les plus importants ;
- les éléments de discussion et de préconisation.

La structure du résumé des autres types d'articles est libre.

Dans tous les cas, le résumé comprend au maximum 250 mots et est accompagné de 3 à 10 mots-clés. Seuls les descripteurs figurant dans le MeSH français [2] sont acceptés.

Le résumé en anglais

Chaque article est accompagné d'un résumé en anglais, avec 3 à 10 *Keywords*. Seuls les descripteurs figurant dans le MeSH américain [2] sont acceptés

2 Site de l'Inserm. Le MeSH bilingue. <http://mesh.inserm.fr/FrenchMesh/>

Les abréviations

Les abréviations sont expliquées lors de leur première apparition dans le texte, puis sont ensuite utilisées sans explication.

La numérotation

Les parties des articles sont identifiées par une numérotation décimale selon le principe suivant :

1

2

2.1

2.2

2.2.1

3

Etc.

Unités de mesure

Les abréviations des unités de mesures doivent respecter le système international des unités de mesure³.

Les références

Tout manuscrit doit comporter les références qui s'y rapportent, appelées dans le corps du texte et numérotées entre crochets [] dans l'ordre d'apparition. Leur rédaction doit être conforme aux recommandations de l'*U.S. National Library of Medicine National Institutes of Health: The NLM Style Guide for Authors, Editors, and Publishers* [4].

Jusqu'à six auteurs, le nom et l'initiale du prénom (sans point d'abréviation) de chaque auteur sont indiqués ; Au delà, les six premiers sont indiqués, suivis de la mention « et al. »

Les abréviations des noms des périodiques (sans point d'abréviation) sont celles de l'*Index Medicus* de la *National Library of Medicine* [5].

Article de revue

Nom initiale Prénom. Titre de l'article. Nom de la revue. Année;numéro:première page-dernière page.

3 Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie : Le portail de l'industrie . Sous-direction de la sécurité industrielle et de la métrologie. http://www.industrie.gouv.fr/portail/index_metrologie.html. Consulté le 19/02/2020.

4 *National Library of Medicine. National Institutes of Health.*
<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK7256/>. Consulté le 19/02/2020.

5 *National Library of Medicine. National Institutes of Health.*
<http://www.nlm.nih.gov/tsd/serials/lji.html>. Consulté le 19/02/2020.

- Ozguler A, Loisel P, Boureau F, Leclerc A. Efficacité des interventions s'adressant à des sujets lombalgiques, du point de vue du retour au travail. *Revue d'Epidémiologie et de Santé Publique*. 2004 Apr;52(2):173-88.
- Nitta H, Yamazaki S, Omori T, Sato T. An introduction to epidemiologic and statistical methods useful in environmental epidemiology. *J Epidemiol*. 2010;20(3):177-84.

Livre

Nom initiale Prénom. Titre du livre. Ville: Éditeur; année. Pagination.

- Morin E. *La méthode*. Paris: Le Seuil; 2008. 2462 p.

Livre avec plusieurs éditions

Nom initiale Prénom. Titre du livre. x^e ed. Ville: Éditeur; année. Pagination.

- Evelyne Mouillet. *La recherche bibliographique en médecine et santé publique*. 2^e éd. Paris: Elsevier-Masson; 2008. 208 p.

Thèse ou mémoire

Nom initiale Prénom. Titre [thèse]. [Ville]: Institution; année. Pagination

- Berete D. *Élaboration d'une méthodologie pour la conception et la réalisation d'une étude statistique en recherche clinique [Thèse]*. [Grenoble]: Université Joseph Fourier; 1997. 85 p.

Publication électronique

Nom initiale Prénom. Titre [Internet]. Nom de la revue année:numéro. Disponible sur: URL

- Karfo K , Sanou A, Yaogo A, Ouango JG, Ouédraogo A. Aspects épidémiologiques et cliniques de la dépression chez la femme au CHU Yalgado Ouédraogo de Ouagadougou, Burkina Faso [Internet]. *Perspectives Psy*. 2009:Oct-Dec;4(48).

Site Internet

Nom du site. Page éventuellement). URL. Mis à jour le jj/mm/aaaa. (À défaut : Consulté le jj/mm/aaaa.)

- Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie : Le portail de l'industrie. Sous-direction de la sécurité industrielle et de la métrologie.
http://www.industrie.gouv.fr/portail/index_metrologie.html. Consulté le 19/02/2020.

Les notes

Elles sont à limiter au strict minimum – voire mieux – à éviter. Elles figurent à la fin du texte. Les appels de notes dans le texte sont numérotés en continu.

Les tableaux et figures

Chaque tableau, graphique, figure, photographie (pour les clichés numériques, au format .wmv .emf .jpeg ou .eps, à la taille définitive de publication, sans compression, minimum 300 dpi) est

présenté sur une feuille distincte, numéroté et accompagné d'une légende. Chaque tableau et chaque figure sont appelés dans le corps du texte. Seule leur bonne qualité permet la reproduction. La source doit impérativement être mentionnée. Il revient à l'auteur de solliciter de l'éditeur, ou des auteurs concernés, l'autorisation de reproduire toute figure ou tableau déjà publiés. Sous format électronique, chaque feuille du tableur comporte un seul tableau.

SOUSSION DU MANUSCRIT

Présentation

Chaque article doit comporter :

- une page de titre distincte mentionnant :
 - le titre de l'article concis et explicite de 100 signes au maximum, un sous titre éventuel de 150 signes au maximum ;
 - le(s) prénom(s) et le nom et de chaque auteur avec les plus hauts rangs universitaires, ainsi que l'affiliation à des institutions ;
 - les noms des institutions où a été réalisé le travail ;
 - le cas échéant, les renseignements sur une publication antérieure ou une soumission de tout ou partie du travail dans une autre revue ou publication, quelle que soit sa forme. En cas de communication préliminaire ou de publication partielle, sa référence complète doit être mentionnée ;
 - les cessions de droits de reproduction pour les figures ou tableaux, les transferts de droits d'auteur ;
 - le prénom, le nom, l'adresse postale et électronique, le(s) numéro(s) de téléphone de télécopie et l'adresse courriel de l'auteur qui assure la correspondance avec la revue ;
 - sur cette page de titre doit figurer une déclaration indiquant que le manuscrit a été lu et approuvé par tous les auteurs.

- l'article, sans nom(s) d'auteur(s), ni mention des institutions, avec, dans l'ordre :
 - le titre de l'article concis et explicite de 100 signes au maximum, un sous titre éventuel de 150 signes au maximum espaces compris ;
 - un résumé en français de 250 mots, et sa traduction en anglais ;
 - une liste de 3 à 10 mots clés (ou expressions clés) pour indexer l'article dans les fichiers documentaires, ainsi que leur traduction en anglais ;
 - le corps de l'article, les remerciements et les références ;
 - les tableaux et illustrations.

Exemplaires d'auteur

Chaque auteur et chaque co-auteur recevra un exemplaire du numéro de *La Revue de l'Ostéopathie* dans lequel l'article est publié. Il aura la possibilité de commander des numéros supplémentaires en s'adressant à l'éditeur.

Droits d'auteur et de reproduction

La Revue de l'Ostéopathie est détentrice des droits de reproduction et de représentation des articles publiés, que le(s) auteur(s) doivent lui avoir cédés. En acceptant de publier un article dans La Revue de l'Ostéopathie, ce(s) dernier(s) accepte(nt) tacitement cette condition.

Le plagiat, la double publication non autorisée et la falsification de données sont des pratiques interdites par la loi. Le recours à ces pratiques engage la crédibilité de/des auteur(s) et de La Revue de l'Ostéopathie. En publiant un article dans La Revue de l'Ostéopathie, le(s) auteur(s) s'engagent à ne pas recourir à ces pratiques. En cas de plagiat avéré, La Revue de l'Ostéopathie pourra se retourner par voie légale contre le/les auteur(s).

Envoi des manuscrits

Les manuscrits sont à adresser par :

- courrier postal : un exemplaire papier + cédérom à :

Robert Meslé
La Revue de l'Ostéopathie
11, avenue des marronniers.
93310 Le Pré Saint-Gervais

- courriel : sous forme de pièce jointe, au format .doc à :

soumission-article@larevedelosteopathie.com